



FEDERATION CAMEROUNAISE DE FOOTBALL CAMEROON FOOTBALL FEDERATION

Affilié à la FIFA en 1962, à la CAF en 1963 et à l'UNIFFAC en 1998

COMMUNIQUÉ N°014/FECAFOOT/SG/CDAJ/24

La Fédération Camerounaise de Football (FECAFOOT), porte à la connaissance de l'opinion publique nationale et internationale qu'elle a, en date du 02 février 2024, découvert à travers les réseaux sociaux, un communiqué radio-presse signé du Secrétaire Général du Syndicat National des Footballeurs du Cameroun, (SYNAFOC) relatif aux "incidents" qui se seraient produits dans les vestiaires des Lions Indomptables du Cameroun le 23 janvier 2024, lors du match Cameroun-Gambie pendant la CAN Total Energies Côte d'Ivoire 2023.

Ledit communiqué laisse croire que, sur instruction de Monsieur le Président de la Fédération Camerounaise de Football, Monsieur Gérémi NJITAP, Président du SYNAFOC, aurait fait l'objet d'une agression de la part d'un employé de la Fédération alors qu'il était en possession d'une accréditation lui permettant d'accéder aux vestiaires de l'Equipe Nationale Fanion du Cameroun.

Il est utile de rappeler que pendant la coupe d'Afrique des Nations, l'accès aux vestiaires est conditionné par la présentation d'un PASS remis aux équipes la veille de chaque rencontre. Cette mesure s'applique à tous sans exclusive et est exigée même aux Présidents des Associations Membres. Malheureusement, monsieur NJITAP non détenteur du PASS a cru bon de transgresser ces dispositions et s'est heurté à la sécurité de la CAF. Lors du match Cameroun-Nigeria, il a récidivé en proférant les invectives à l'endroit de Monsieur le Président de la FECAFOOT.

La FECAFOOT déplore ce comportement irresponsable qui a fortement terni l'image du Cameroun et des Lions Indomptables.

De ce fait, Monsieur le Président de la Fédération Camerounaise de Football ayant constaté la manipulation de l'opinion sur la présentation des faits a, par correspondance n°10/FECAFOOT/PDT/SG/CDAJ/2024 du 16 février 2024, saisi l'instance faitière du football Africain à l'effet de dénoncer et de rétablir la réalité des faits, afin qu'elle en tire toutes les conséquences qui s'imposent.

Fait à Yaoundé le 26 Février 2024

LE SECRETAIRE GENERAL



DJOUNANG Blaise